



Desjardins Ducharme S.E.N.C.R.L. AVOCATS

600, rue De La Gauchetière Ouest  
Bureau 2400  
Montréal (Québec) H3B 4L8  
CANADA

Téléphone : 514 878-9411  
Sans frais : 1 800 670-0102

70, rue Dalhousie  
Bureau 300  
Québec (Québec) G1K 4B2  
CANADA

Téléphone : 418 529-6531  
Télécopieur : 418 523-5391

www.desjardinsducharme.ca

Québec, le 22 mars 2006

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET: Demande d'approbation du budget 2006 du  
Plan global en efficacité énergétique  
R-3584-2005

---

Chère Consoeur,

Je joins en 8 exemplaires la demande de paiement de frais de l'AQCIE et du CIFQ, qui totalise 37 123,27 \$ suivant les balises du guide.

Je joins les factures au soutien des dépenses de transport et d'hébergement.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE PELLETIER

PP/lm  
c.c. Hydro-Québec – Me Jean-Olivier Tremblay  
pièces jointes

**BUDGET**Régie  
de l'énergie**Québec**

Dans la case ci-dessus, sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS.

**Identification des personnes**

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3584-2005	<b>Période couverte :</b>	2005-10-31 et plus
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ		
<b>S'agit-il d'un regroupement?</b> (oui/non)			
<b>S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :</b>			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
PIERRE PELLETIER	35	Externe	Québec
Nom des analystes	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Jean Benoît Trahan	10	Externe	St-Jean-sur Richelieu
Nom des témoins experts	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Jean Nolet	n/a	n/a	Québec
Nom des experts-conseil	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

<sup>1</sup> Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.<sup>2</sup> Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

**BUDGET**

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

**Budget de participation**

Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3584-2005	<b>Période couverte :</b>	2005-10-31 et plus
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ		

**BUDGET DE PARTICIPATION**

1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation
2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant
3. Moyens et services requis
  - 3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste
    - a) Mandat de chaque personne affectée au dossier
    - b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés
    - c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés
  - 3.2 Autres moyens requis

## BUDGET

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

### Sommaire des frais réclamés

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 3, 4 et 5.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3584-2005	<b>Période couverte :</b>	2005-10-31 et plus
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ		
<b>HONORAIRES</b>			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation (heures) :	Audience (heures) :	
Avocats	56,5	12	15 070,00 \$
Analystes	30,0	15	4 950,00 \$
Témoins experts	66,0	4	15 400,00 \$
Experts conseils	0,0	<b>n/a</b>	- \$
Coordonnateurs	0,0	0	- \$
<b>TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES</b>	<b>152,5</b>	<b>31</b>	<b>35 420,00 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	1 062,60 \$		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	640,67 \$		
Dépenses de traduction	- \$		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 703,27 \$</b>		
<b>ENVELOPPE GLOBALE</b>			- \$
<b>TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT</b>			<b>37 123,27 \$</b>
<b>FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS</b>			- \$

**BUDGET**

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

**Honoraires**

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3584-2005	<b>Période couverte :</b>	2005-10-31 et plus			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ					
<b>HONORAIRES</b>						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>		Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Avocats</b>	heures					
PIERRE PELLETIER	Préparation (h):	56,5	220,00 \$	15 070,00 \$	0,00 \$	15 070,00 \$
	Audience (h):	12	220,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		15 070,00 \$	0,00 \$	15 070,00 \$
	56,5	12				
	<small>case 26</small>	<small>case 27</small>		<small>case 28</small>	<small>case 29</small>	<small>case 30</small>
<b>Analystes</b>	heures					
Jean Benoît Trahan	Préparation (h):	30,0	110,00 \$	4 950,00 \$	0,00 \$	4 950,00 \$
	Audience (h):	15	110,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		4 950,00 \$	0,00 \$	4 950,00 \$
	30,0	15				
	<small>case 31</small>	<small>case 32</small>		<small>case 33</small>	<small>case 34</small>	<small>case 35</small>

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

**BUDGET**

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

**Honoraires (suite)**



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3584-2005	<b>Période couverte :</b>	2005-10-31 et plus			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ					
<b>HONORAIRES (suite)</b>						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>		Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Témoins experts</b>	heures					
Jean Nolet	Préparation (h):	66,0	220,00 \$	15 400,00 \$	0,00 \$	15 400,00 \$
	Audience (h):	4	220,00 \$			
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		15 400,00 \$	0,00 \$	15 400,00 \$
	66,0	4				
	case 36	case 37		case 38	case 39	case 40
<b>Experts-conseil</b>	heures					
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>n/a</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0					
	case 41	case 42		case 43	case 44	case 45
<b>Coordonnateurs</b>	heures					
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0				
	case 46	case 47		case 48	case 49	case 50
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>				<b>35 420,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>35 420,00 \$</b>
				case 51	case 52	case 53

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

**BUDGET**

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

**Dépenses**

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3584-2005	<b>Période couverte :</b>	2005-10-31 et plus		
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ				
<b>Nom des personnes :</b>					
<b>DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT<sup>1</sup></b>					
<b>Transport</b>	<b>Tarif</b>	<b>Nombre de kilomètres</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Automobile	0,324 \$/km	500	162,00 \$	- \$	162,00 \$
Autobus	classe économique		73,67 \$	- \$	73,67 \$
Train			- \$	- \$	- \$
Avion			- \$	- \$	- \$
<b>Hébergement</b>	<b>Tarif journalier</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Région de Montréal (maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)	135,00 \$	3	405,00 \$	- \$	405,00 \$
Région de Québec (maximum de 125,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Gatineau (maximum de 110,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Ailleurs au Québec (maximum de 87,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Hébergement privé (maximum de 35,00 \$ par jour)	- \$	0	- \$	n/a	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT</b>			<b>640,67 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>640,67 \$</b>
case 54					
<b>DÉPENSES DE TRADUCTION</b>					
<b>Traduction</b>	<b>Tarif</b>	<b>Nombre de mots</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Traduction	0,25 \$/mot	0	- \$	- \$	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION</b>			<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
case 55					

<sup>1</sup> L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.



**AFFIDAVIT**

Numéro de dossier : R-3584-2005

Nom de l'intervenant : AQCIE et CIFQ

---

Je, soussigné, PIERRE PELLETIER, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

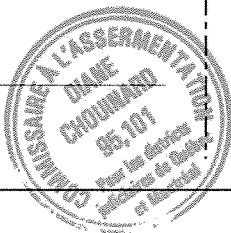
Déclaré solennellement devant moi,

à Québec,

le 22 <sup>e</sup> jour de mars 2006

Diane Chouinard

Commissaire à l'assermentation  
*(nom, signature et sceau)*



Et j'ai signé,

Pierre Pelletier

*(signature de l'affiant)*

---

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de \_\_\_\_\_, membre du regroupement intervenant;  
*(nom du membre)*
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,

à \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_ <sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 200\_\_\_\_\_

Commissaire à l'assermentation  
*(nom, signature et sceau)*

Et j'ai signé,

\_\_\_\_\_  
*(signature de l'affiant)*

---



**DELTA**

**CENTRE-VILLE**

SUR UNIVERSITY, MONTRÉAL

777 University, Montréal (Québec) H3C 3Z7  
Tél.: (514) 879-1370 • Fax: (514) 879-1831

CHAMBRE / ROOM 2009  
CAISSIER(E) / CASHIER  
PAGE 62  
CLIENT(S) / CUSTOMER(S)  
BEG  
552318  
02/21/06  
02/23/06  
ARRIVÉE / ARRIVAL  
DÉPART / DEPARTURE

Pierre Pelletier  
CDN BAR ASSOC  
Desjardins Ducharme  
70 rue Dalhousie  
Quebec, QC  
G1K 4B2, CA

Delta Centreville Hotel, Montreal, 02/23/06 14:55

0.00

DATE	DESCRIPTION	FRAIS CHARGES	CRÉDITS CREDITS
02/21	Room charge		149.00
02/21	*TPS CHAMBRE/ROOM GST 7%		10.43
02/21	TVQ CHAMBRE/ROOM QST 7.5		11.96
02/21	*TAXE HEB./OCC.TAX		4.47
02/21	*TPS TAXE HEB./GST OCC.TX		0.31
02/21	*TVQ TAXE HEB./PST OCC.TX		0.36
02/21	Ant. Bar-DNR #2009 : CHECK #1378		22.32
02/21	*STATIONNEMENT/PARKING		18.00
02/22	Room charge		149.00
02/22	*TPS CHAMBRE/ROOM GST 7%		10.43
02/22	TVQ CHAMBRE/ROOM QST 7.5		11.96
02/22	*TAXE HEB./OCC.TAX		4.47
02/22	*TPS TAXE HEB./GST OCC.TX		0.31
02/22	*TVQ TAXE HEB./PST OCC.TX		0.36
02/22	Ant. Bar-LUNCH #2009 : CHECK #1563		37.00
02/22	*STATIONNEMENT/PARKING		18.00
02/23	Ant. Bar-BKFST #2009 : CHECK #1816		13.45
02/23	VISA XXXXXXXXXXXX2504 08/06		-461.83
		Solde/Balance	0.00 CAD
	TPS Chambre (7%) 21.48		
	TVQ Chambre (7.5%) 24.64		
	TVQ Rest. (7.5%) 4.50		
	TPS Rest. (7%) 3.93		
	TPS/TVQ Autres 4.70		
	TPS/GST # 139445290		
	TVQ/QST # 1020676317		

Je m'engage personnellement à acquitter les frais encourus soit en partie, soit en entier, à défaut de paiement complet par la compagnie, l'association ou son représentant désigné. Delta Hôtels convient de transmettre cette note au fournisseur de la carte de crédit pour paiement. Les achats en biens et services effectués avec cette carte de crédit ne peuvent être revendus pour un remboursement en espèces.

J'ai accepté la livraison du journal The Globe and Mail. Si j'avais refusé, j'aurais pu obtenir un crédit à mon compte de 0,50 \$ par jour (du lundi au vendredi) et de 1,25 \$ le samedi. (Dans les hôtels participants.)

I agree that my liability for this bill is not waived and agree to be held personally liable in the event that the indicated person, company or association fails to pay for any part or the full amount of these charges. Delta agrees to transmit to credit card issuer for payment. Merchandise/or services purchased on this credit card shall not be resold for a cash refund. I have accepted delivery of The Globe and Mail. Had I refused, I would have been eligible for a \$.50 (Mon.-Fri.) and \$1.25 (Sat.) credit to my account. (At participating hotels.)



**DELTA**  
CENTRE-VILLE  
SUR UNIVERSITY, MONTRÉAL

777 University, Montréal (Québec) H3C 3Z7  
Tel.: (514) 879-1370 • Fax: (514) 879-1831

JEAN NOLET

CHAMBRE/ROOM 1112  
CAISSIER(E)/CASHIER  
PAGE 44  
CLIENT(S)/CUSTOMER(S) GP9

ARRIVÉE/ARRIVAL 02/21/06  
DÉPART/DEPARTURE 02/22/06

CA

Delta Centreville Hotel, Montreal, 02/22/06 11:57 [1]

0.00

DATE	DESCRIPTION	FRAIS CHARGES	CÉRÉDITS CREDITS
02/21	Chambre / Room		109.50
02/21	TPS CHAMBRE/ROOM GST 7%		7.67
02/21	TVQ CHAMBRE/ROOM QST 7.5		8.79
02/21	TAXE HEB./OCC.TAX		3.28
02/21	TPS TAXE HEB./GST OCC.TX		0.23
02/21	TVQ TAXE HEB./PST OCC.TX		0.26
02/21	Ant. Bar-LUNCH #1112 : CHECK #1213		19.50
02/21	Internet Chambre		11.45
02/22	VISA XXXXXXXXXXXX1461 11/06		-160.68
	Solde/Balance		0.00 CAD
	TPS Chambre (7%) 7.90		
	TVQ Chambre (7.5%) 9.05		
	TVQ Rest. (7.5%) 1.36		
	TPS Rest. (7%) 1.19		
	TPS/TVQ Autres 1.50		
	TPS/GST # 139445290		
	TVQ/QST # 1020676317		

Je m'engage personnellement à acquitter les frais encourus soit en partie, soit en entier, à défaut de paiement complet par la compagnie, l'association ou son représentant désigné. Delta Hôtels convient de transmettre cette note au fournisseur de la carte de crédit pour paiement. Les achats en biens et services effectués avec cette carte de crédit ne peuvent être revendus pour un remboursement en espèces. J'ai accepté la livraison du journal The Globe and Mail. Si j'avais refusé, j'aurais pu obtenir un crédit à mon compte de 0,50 \$ par jour (du lundi au vendredi) et de 1,25 \$ le samedi. (Dans les hôtels participants.)

I agree that my liability for this bill is not waived and agree to be held personally liable in the event that the indicated person, company or association fails to pay for any part or the full amount of these charges. Delta agrees to transmit to credit card issuer for payment. Merchandise/or services purchased on this credit card shall not be resold for a cash refund. I have accepted delivery of The Globe and Mail. Had I refused, I would have been eligible for a \$.50 (Mon.-Fri.) and \$1.25 (Sat.) credit to my account. (At participating hotels.)

X



Orléans  
Express

www.orleansexpress.com

70577275

A

Gare d'autocars Sainte-Foy  
3001 Ch. des Quatre Bourgeois  
(418) 650-0087

Orleans Express Inc

F0876066 01-12-2005  
(STE-FOY / MONTREAL  
MONTREAL  
STE-FOY  
Aller-Retour  
2/2

Transport:	66.00
Extra bagages:	0.00
Surcharge carburants:	4.00
TPS:	4.48
TVA:	5.14
Total:	73.62

Mode de paiement: Visa  
Vendu a 07:52:05